

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] Tr: Auto: Lu :Re: renseignement

De :

Pour : alain.clemente <alain.clemente@gers.gouv.fr>

Date : 09/06/2022 16:42

----- mail transféré -----

Envoyé: jeudi 2 Juin 2022 15:05

De : pref-sejour-etrangers@gers.gouv.fr

A : alain.clemente@neuf.fr

Objet : Auto: [INTERNET] Lu :Re: renseignement

Bonjour,

Attention : ceci est une réponse automatique.

Si la réponse à votre question ne figure pas ci-dessous, vous recevrez une réponse spécifique qui vous sera adressée dans les meilleurs délais. Il est donc inutile d'effectuer une relance. Le service vous répondra par courriel.

DÉMARCHES DÉMATÉRIALISÉES

- Effectuer un changement d'adresse

- Demander un duplicata, un document de circulation pour étrangers mineurs (DCEM) ou un titre de voyage pour étranger (TVE)

→ Demander un premier titre de séjour ou un renouvellement en qualité de : étudiant, passeport talent, visiteur, bénéficiaire de la protection internationale ou membre de leur famille.

Ces démarches s'effectuent directement en ligne via le lien suivant :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

AUTRES DÉMARCHES

Renouvellement de titre :

vous devez prendre rendez-vous en ligne sur le site de la Préfecture du Gers sur le lien suivant : [https://www.gers.gouv.fr/Internet-Departemental-de-l-Etat-Reservation, Bureau des étrangers-Accueil général étrangers-1](https://www.gers.gouv.fr/Internet-Departemental-de-l-Etat-Reservation,Bureau-des-etrangers-Accueil-général-étrangers-1)).

Vous trouverez la liste des pièces originales et en photocopies à produire le jour du rendez-vous à la rubrique accueil des étrangers de la page web de la préfecture du Gers .

1ère demande de titre de séjour :

La demande doit être envoyée à la préfecture du Gers par courrier postal en recommandé avec accusé de réception, liste de pièces et formulaire à télécharger sur le lien suivant :
<https://www.gers.gouv.fr/Demarches-administratives/Demande-de-premier-titre-de-sejour> .

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

Autres :

Pour toute demande d'état d'avancement de votre dossier, merci de préciser votre nom, prénom et date de naissance ainsi que votre numéro étranger (10 chiffres), par mail à l'adresse suivante : pref-sejour-etrangers@gers.gouv.fr .

Cordialement

Le service des migrations et de l'intégration
Préfecture du Gers